



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/927

Approbation d'une convention de don d'œuvres et de documents, à titre gratuit assorti de condition, entre l'artiste Jacqueline Salmon et la Bibliothèque municipale / Ville de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVAL (pouvoir à Mme AUGÉY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/927 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DON D'ŒUVRES ET DE DOCUMENTS, A TITRE GRATUIT ASSORTI DE CONDITION, ENTRE L'ARTISTE JACQUELINE SALMON ET LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE / VILLE DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Très régulièrement, la Bibliothèque municipale / Ville de Lyon bénéficie de dons qui viennent enrichir à titre gracieux son fonds patrimonial.

A l'issue d'un inventaire détaillé effectué par les services de la bibliothèque et de plusieurs échanges avec les auteurs ou leurs ayant-droits, ce sont ainsi des documents d'une grande richesse qui rejoignent les collections.

A titre d'exemples, la Bibliothèque municipale / Ville de Lyon est dépositaire de milliers de pages manuscrites et archives personnelles de l'auteur Louis Calaferte (don de 2014), de poèmes et dessins d'Evaristo Matias Estivill Montané, peintre d'origine espagnole, (don de 2018), de documents ayant appartenu à Denis Vasse médecin prêtre, psychanalyste (2013), ou encore de photographies constituant le fonds Amsellem (2019).

Depuis le mois de mai 2018, la bibliothèque de la Part-Dieu accueille la photographe Jacqueline Salmon pour une résidence d'artiste d'une durée de 3 ans. Cette résidence comporte une restitution publique sous la forme d'une exposition déclinée en deux temps : à l'Espace Patrimoine en 2019 où a été présenté son travail réalisé à la bibliothèque sur le silo et les usagers ; à la Galerie en 2021, où se tient une exposition rétrospective de son œuvre.

Elle s'accompagne d'une publication, *Futurs antérieurs*, introduite par un texte de Georges Didi-Huberman, qui reprend près de quarante années de création photographique. Elle revisite la chronologie de ses différentes séries pour les tisser entre elles et mettre en avant les problématiques que l'artiste continue d'explorer : les questions de l'espace, de l'écriture et de l'archive.

A l'issue de ce riche partenariat, Jacqueline Salmon a souhaité faire don à la Bibliothèque municipale / Ville de Lyon d'un nombre important de documents retraçant son œuvre, mais également de photographies, issues de sa collection personnelle ou de sa propre production.

L'ensemble constitue un fonds exceptionnel de plus de 800 œuvres et documents, dont la valeur globale est estimée à 536 910, 90 €(cinq cent trente-six mille neuf cent dix euros et quatre-vingt-dix centimes).

Le don est assorti de conditions et charges, l'artiste Jacqueline Salmon demandant à pouvoir disposer de l'accès gratuit à la bibliothèque municipale de Lyon, sans limitation de durée.

Les modalités de ce don sont formalisées dans la convention jointe au présent rapport.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Le don du fonds de l'artiste Jacquelin Salmon est accepté.
- 2- La convention de don entre la Bibliothèque municipale / Ville de Lyon et l'artiste Jacqueline Salmon est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les autres documents y afférents, et à l'exécuter.
- 4- La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville comme suit :

Désignation	Nature comptable	Montant en €
Fonds Jacqueline Salmon	21621	536 910, 90

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET